

—Je vous le promets...

—Et tu ne resteras plus désormais si longtemps sans venir ?

—Je ferai tout pour venir souvent... C'est une grande joie pour moi de vous voir, vous le savez bien, bonne amie...

—Cher enfant !...

Maurice embrassa Mme Rosier, qui lui rendit ses baisers avec usure, l'accompagna sur le palier, le regarda descendre et, quand il eut disparu dans la spirale de l'escalier, rentra chez elle, se laissa tomber sur un fauteuil, cacha son visage entre ses mains et éclata en sanglots.

La crise de douleur de la pauvre femme se calma peu à peu, mais quand ses larmes se tarirent, quand les sanglots ne soulevèrent plus sa poitrine, son visage conserva l'empreinte d'une souffrance intérieure violente.

—Oui... oui... plus tard, ou plutôt jamais... murmura-t-elle d'une voix sourde, en promenant autour d'elle un regard égaré. S'il se mariait maintenant... si même il se mariait un jour, il faudrait lui révéler le terrible secret... il faudrait lui dire qu'il est né dans une prison, d'un père infâme... d'un père assassin... que ce père s'appelait Pierre Lartiges, un échappé des bagnes, et que sa mère, Aimée Joubert, connue aujourd'hui sous le nom de Mme Rosier, a fait pendant quinze ans partie de la police !

— Lui révéler cela, mon Dieu ?...

— Le cher enfant pourrait-il m'aimer encore ? Pourrait-il ne pas me mépriser et ne pas me maudire ?

On frappa doucement à la porte.

—Entrez... dit la pauvre femme.

La servante ntre-bâilla l'huis et demanda :

—Puis-je servir, madame ? Il se fait tard...

—Oui, Madeleine vous pouvez servir...

Et Mme Rosier, gagnant la salle à manger, s'assit à sa table solitaire.

XLIV

Laissons Maurice se rendre chez Brébant au grand dîner offert la veille par le comte Yvan Smoiloff à tous les convives du vicomte Guy d'Arfeuilles. Retournons un peu en arrière et suivons les deux voitures qui conduisaient au Grand-Hôtel le commissaire aux délégations, le chef de la sûreté et ses agents, et enfin le marchand de couronnes de la rue de la Roquette.

Il était trois heures et demie lorsque les deux fiacres — afin de ne point attirer l'attention, — s'arrêtèrent à l'angle du boulevard et de la place de l'Opéra.

Les agents avaient reçu leurs instructions.

Un seul devait suivre les magistrats à l'intérieur.

Le rôle des autres était de veiller aux abords de l'hôtel et de prêter main-forte dès le premier appel si le besoin de leur assistance se faisait sentir.

Naturellement M. Letellier accompagnait le chef de la sûreté.

Celui-ci se présenta seul au bureau du Grand-Hôtel, laissant un peu en arrière le commissaire aux délégations, le marchand de couronnes et l'agent.

—Monsieur, demanda-t-il à l'employé qui se trouvait là, vous avez ici, n'est-ce pas, un voyageur nommé le comte Smoiloff ?

Sans même consulter le registre *ad hoc*, l'employé répondit :

—Parfaitement, monsieur... Un jeune Russe de haute distinction...

—Est-il en ce moment chez lui ?

—Je vous l'apprendrai dans quelques secondes...

L'employé appuya sur un timbre électrique, puis, approchant de sa bouche le pavillon d'un tube acoustique, il prononça cinq ou six mots ; ensuite il appliqua contre son oreille l'extrémité d'un autre tube, et presque aussitôt dit à haute voix :

—Non, monsieur... Le comte Smoiloff est sorti depuis une demi-heure...

—Ce renseignement est-il certain ?

—Absolument certain. Je me suis adressé au garçon de service de l'étage où demeure le comte.

—A merveille... Veuillez, monsieur, me montrer le livre sur lequel vos voyageurs sont inscrits...

L'employé regarda son interlocuteur avec une surprise manifeste et s'écria :

—Mais à quel titre, monsieur, me demandez-vous cela ?

—Je suis le chef de la sûreté.

—Il suffit, monsieur... Je n'ai qu'à me mettre à vos ordres... Voilà le livre.

—Ouvrez-y la mention relative du voyageur russe...

—La voici...

—Lisez tout haut.

—“ Comte Yvan Smoiloff, sujet russe, arrivant de Saint-Petersbourg...—papiers en règle.”

—Il est entré ici ?

—Le 16 décembre... voilà par conséquent huit jours.

—Connaissez-vous déjà ce jeune homme ?

—Non, monsieur.

—N'était-il donc jamais venu à Paris ?

—Il n'était du moins jamais descendu au Grand-Hôtel...

—Vous ignorez où il se trouve en ce moment ?

—Comment le saurais-je, puisque j'ignorais même qu'il fût sorti ?...

—Supposez qu'il rentrera dîner ?...

—C'est peu probable

—Il ne prend donc point ses repas à la table d'hôte du Grand-Hôtel ?

—Il y déjeune quelquefois, mais il n'y dine jamais...

—Savez-vous où il a ses habitudes ?

—Non, monsieur... Je sais cependant qu'il a dîné chez Brébant hier avec quelques amis, et qu'il n'est rentré que bien avant dans la nuit.

—Quelle chambre occupe-t-il ici ?

—Un appartement complet, portant le numéro 54...

—Veuillez, je vous prie, donner l'ordre qu'on m'y conduise.

—Mais, monsieur... commença l'employé avec un véritable effarement.

Le chef de la sûreté l'interrompit :

—Ne craignez point de vous compromettre, monsieur... lui dit-il... Le commissaire aux délégations judiciaires m'accompagne, et nous agissons en vertu de pouvoirs réguliers. Voici un mandat d'amener lancé contre le comte Smoiloff, et je dois opérer avec mes agents, une perquisition sérieuse dans l'appartement qu'il occupe.

—J'obéis, monsieur... on va vous conduire... mais il doit y avoir ici quelque malentendu quelque... erreur...

—Je ne crois pas, monsieur...

—Il est impossible que le comte Smoiloff, un si parfait gentleman, un homme si riche, ait quelque chose à se reprocher.

—Tant mieux pour lui... Soyez certain qu'il ne sera point inquiété s'il a la conscience nette.

L'employé frappa de nouveau, à trois reprises, sur le timbre électrique.

Un garçon entra dans le bureau.

—Conduisez monsieur et les personnes qui l'accompagnent à l'appartement du comte Smoiloff, numéro 54, et qu'on leur ouvre la porte de cet appartement... lui dit l'employé.

Il ajouta, mais beaucoup plus bas, en s'adressant au chef de la sûreté :

—Je vous en prie, monsieur, agissez le plus secrètement possible et ne laissez pas soupçonner le motif qui vous amène... Une descente de police, vous le savez aussi bien que moi, produit partout un effet déplorable, à plus forte raison dans une maison de l'ordre de celle-ci...

—Soyez tranquille... les choses seront faites discrètement et sans scandale, je vous le promets... De votre côté vous voudrez bien, si le jeune Russe rentrait pendant que je serai chez lui, le retenir un instant, ne point lui donner l'éveil et m'aviser de son arrivée...

—Vous pouvez compter sur moi, monsieur...

—J'y compte d'autant plus qu'il est probable que nous avons affaire à un misérable de la pire espèce...

—Le comte Smoiloff... un misérable !... interrompit l'employé stupéfait.

—Parfaitement, continua le chef de la sûreté, et qu'en lui donnant les moyens de nous échapper, vous vous rendriez en quelque sorte son complice...

—Ah ! je n'aurai garde... A qui se fier, mon Dieu ! à qui se fier ?

—Venez monsieur, dit le garçon, je vais vous conduire...

En sortant du bureau le chef de la sûreté s'arrêta près du groupe composé du commissaire aux délégations, du marchand d'objets de deuil et de l'agent Jodelet.

—Il est sortit, leur dit-il. M. Letellier va rester ici en faction avec Jodelet, afin de reconnaître notre homme s'il rentrait, et de lui mettre la main au collet s'il essayait de fuir.

—Bien, monsieur... répliqua l'agent.

—Nous, mon cher maître, nous allons faire perquisition dans l'appartement de ce personnage qu'on enveloppe ici d'une considération tout à fait hors ligne... Ne perdons pas de temps... Venez...

Le garçon conduisit les deux magistrats à l'appartement portant le numéro 54 ; il leur fit ouvrir la porte par son collègue de service au premier étage et se retira.

Rien de suspect ne s'offrit aux regards des deux visiteurs.

Des vestons et des pardessus étaient accrochés aux portemanteaux.

Le chef de la sûreté les examina pour ainsi dire à la loupe et n'y put découvrir aucune tache de sang.

On explora les meubles.

Les tiroirs étaient vides.

Deux grandes malles de voyage, appartenant au jeune Russe, furent ouvertes.

L'une contenait des vêtements de drap et des fourrures.

L'autre renfermait du linge marqué des initiales Y S surmontées d'une couronne de comte.

Du reste, ni papiers, ni armes.

La perquisition la plus minutieuse ne donna que des résultats absolument négatifs.

Le chef de la sûreté appela le garçon de service.

—Savez-vous, lui demanda-t-il, si le voyageur qui habite cette appartement a donné du linge à blanchir hier ou ce matin ?

—Ce matin, oui, monsieur... trois chemises de jour, trois chemises de nuit, six mouchoirs de poche et trois paires de chaussettes... C'est moi qui ai préparé le paquet pour la blanchisseuse de l'hôtel.

—Vous n'avez pas remarqué sur le plastron ou les poignets d'une des chemises des taches rouges semblables à des éclaboussures de sang ?

—Oh ! non, monsieur... Le comte Smoiloff change de linge tous les jours... Son linge est aussi propre quand il le quitte que quand il le met.

Le chef de la sûreté désigna les vêtements accrochés aux portemanteaux.

—Pliez ces effets, commanda-t-il, et mettez-les dans ces malles...

Le garçon obéit.

Les deux malles furent fermées à clef, et par ordre des magistrats descendues au bureau de l'hôtel.

—Notre perquisition est finie... dit le chef de la sûreté au représentant de la gérance. Je mets ces malles sous votre responsabilité... Elles ne doivent sortir d'ici que sur un ordre écrit du parquet...

—Soyez tranquille, elles n'en sortiront pas avant que l'ordre arrive...

—J'y compte... Je vais laisser des agents à la porte, sur le boulevard, mais n'en prenez nul souci... Ne vous préoccupez de rien... Tout sera fait sans bruit, tout se passera sans esclandre... Rien ne compromettra l'hôtel.

L'employé salua, en murmurant quelques mots de gratitude.

Les deux magistrats sortirent pour aller rejoindre Letellier et Jodelet.

—Monsieur le chef de la sûreté me permettez-vous de lui demander s'il a trouvé des indices ? fit ce dernier